

La souscription de polices pour petites entreprises n'a jamais été aussi simple.

Voici une solution rapide, simple
et équitable pour tous vos clients
des petites entreprises.



Nouvelles soumissions : MR.Quebec@nbfc.com

Demandes d'avenants et renouvellements : GO.Quebec@nbfc.com

Numéro sans frais : 1.855.627.6262



Critères d'admissibilité simples et peu d'exceptions

Voici notre définition des petites entreprises :

- Revenus inférieurs ou égaux à 5 M\$ (3 M\$ pour les segments Fabrication et entrepreneurs)
- VTA inférieure ou égale à 10 M \$ (maximum de 5 M\$ par situation)
- Situations canadiennes seulement (revenus américains permis, sujets à approbation)
- Maximum de neuf véhicules

Sont exclus :

- Groupes et associations, et risques spéciaux et techniques
- Transport et logistique
- Secteurs des ressources (exploitations agricoles, forestières, pétrolières et gazières)
- Assurance des chantiers et coassurance
- Assurance monoligne umbrella, E et O, et A et D

La plupart des codes d'industrie sont admissibles, à l'exception des suivants :

- Activités, affectations et produits à risque élevé
- Bars et tavernes
- Entrepreneurs de couverture
- Hôtels et motels
- Immobilier résidentiel
- Inspecteurs d'habitations
- Location de voitures
- Marchands et livraison de combustibles
- Plomberie
- Salles de réception



Approche multirisque

- Vaste clientèle cible qui comprend les entreprises en démarrage
- Solution d'assurance multirisque qui couvre les biens des entreprises et la responsabilité civile¹
- Franchise unique lorsque plusieurs garanties s'appliquent
- Extension de l'assurance des biens - limite par défaut de 500 000 \$ par emplacement
- Aucune règle proportionnelle pour le bâtiment et montant déclaré pour le contenu
- Service d'indemnisation en tout temps offert par des experts sectoriels

Solution souple qui répond aux besoins de vos clients :

- Possibilité d'ajouter facilement les assurances auto, des cyberriques, E et O - Risques divers, E et O liées aux technologies et Umbrella
- Financement à 0 % d'intérêt
- Choix d'options de paiement, comme le paiement mensuel par carte de crédit
- Aucuns frais de résiliation

Une tranquillité d'esprit accrue :

- Inclus avec notre **Assurance des cyberriques**^{*} nos services Assistance Cyberriques, offerts en partenariat avec la société CyberScout, un chef de file de la gestion des risques liés aux données, comprennent des consultations sur les mesures préventives ciblant la protection des entreprises contre les cybercrimes ainsi que des services réactifs en cas d'atteinte à la protection des renseignements personnels.
- **Les services d'Assistance juridique**^{*} donnent à vos clients accès à des conseils juridiques et à des solutions pratiques pour toute question touchant leur entreprise. Ils comprennent une ligne téléphonique d'assistance juridique, des services d'examen et de rédaction de documents, et l'accès à des modèles de documents juridiques personnalisables.
- **L'Assistance Gestion du risque**^{*} offre à vos clients un accès à notre équipe de spécialistes en prévention, pour les guider en matière de prévention des risques liés aux biens, à l'automobile et à la responsabilité civile afin de les aider à gérer les risques et à prévenir les sinistres.
- Notre service **Assistance en cas de traumatisme**^{*} aide les employeurs, leurs employés et les membres de leur famille à composer avec les effets émotionnels d'un sinistre en leur offrant un accès à des consultations individuelles, personnelles et confidentielles.



Souscription rapide et simplifiée

- Cotations en moins d'une journée
- Équipe de souscription attitrée
- Nous traitons les polices pour vous!
- Solution électronique e-Docs disponible

Northbridge Assurance Go, le logo Northbridge Assurance Go et Assistance Gestion du risque sont des marques de commerce utilisées par la **Société d'assurance générale Northbridge** (émettrice des polices Northbridge Assurance Go) avec l'autorisation de la Corporation financière Northbridge. Consultez la police pour connaître les modalités et les exclusions qui s'appliquent.

^{*} Les services d'Assistance juridique ne sont pas destinés aux questions de droit criminel, de droit privé ou de droit des assurances. Ils ne fournissent pas de représentation en cas de poursuite judiciaire. Ils ne sont pas un contrat d'assurance et ne couvrent pas les honoraires juridiques. Les services d'Assistance juridique sont fournis par l'entremise d'ARAG Solutions juridiques par des avocats qui sont des membres en règle du Barreau de la province ou du territoire de votre résidence. Le service Assistance Gestion du risque est fourni par nos spécialistes en prévention et vise à améliorer vos pratiques en matière de sécurité, de conformité et de gestion du risque; il ne remplace pas les conseils d'un professionnel ou les avis juridiques. Le service Assistance en cas de traumatisme est fourni par des professionnels indépendants et ne comprend pas les consultations spécialisées ou à long terme. Le service Assistance Cyberriques est fourni par CyberScout, LLC et n'est compris dans aucune extension de garantie ni aucun avenant relatif aux cyberriques. Il ne constitue pas une police d'assurance, et certaines polices n'y sont pas admissibles. Communiquez avec nous pour en savoir plus. [3640-001-QC-ed03F | 01.2025]